

Hôpital de zone Dassa-Zoumè-Glazoué: un bâtiment décoiffé, laissé au grand risque des patients



Bâtiment décoiffé à l'hôpital de zone Dassa-Zoumè-Glazoué
Alors que le gouvernement béninois s'efforce à améliorer les conditions de soins sanitaires des populations en octroyant des subventions aux hôpitaux, certains d'entre eux peinent à suivre cette dynamique. Si les hôpitaux au Bénin souffrent d'un mal, c'est bien celui du manque d'attention à la santé, à la sécurité des patients. Un fait régulièrement dénoncé par ces derniers sans réponses probantes.

Pourtant, l'hôpital est le lieu par excellence pour se faire

soigner et donc être en sécurité de tout risque sanitaire. Ce n'est pas le cas à l'hôpital de zone Dassa-Zoumè-Glazoue. Et pour preuve, un bâtiment décoiffé depuis quelques mois par les intempéries, serait délabrement laissé au grand risque des patients déjà traumatisés par la maladie qu'ils traitent.

Depuis, silence radio au comité de gestion qui a habileté à veiller aux manquements du genre au sein de l'établissement hospitalier. Un silence qui remue le couteau dans la plaie des patients qui à chaque situation pluviométrique doivent faire des acrobaties dangereuses pour s'en sortir. Les patients de cet hôpital censé être de référence ne savent plus à quel sein se vouer. Ils touchent la sonnette d'alarme, car à les croire, si rien n'est fait en ce début des saisons de pluies, ils risquent de nager fatalement dans ledit bâtiment.

Megan Valère SOSSOU

L'ABOLITION DE LA TORTURE ET LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS PRÉOCCUPENT ACAT- BÉNIN

L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture au Bénin (ACAT-BÉNIN) a organisé ce lundi 04 avril 2022 à Parakou, un atelier de consolidation des données du suivi des recommandations du 3^e cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Bénin.



La rencontre vise à consolider les données relatives au suivi des recommandations du 3^e cycle de l'EPU, liées à la situation des droits humains en milieu carcéral et à produire un mini rapport alternatif sur cette thématique. C'est dans le cadre de la mise en œuvre du projet « d'élaboration du rapport alternatif et plaidoyer de la société civile pour une contribution au 4^e rapport du cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Bénin que ACAT-BÉNIN a organisé ce lundi 04 avril 2022 dans la salle de conférence de l'Hôtel le Pluriel, l'atelier de consolidation des données du suivi des recommandations du 3^e cycle de l'Examen Périodique Universel du Bénin. Ce projet initié par Changement Social Bénin et d'autres organisations de la société civile a connu, au cours de cet atelier, la participation d'une trentaine d'acteurs de la société civile issus d'une dizaine d'organisations. Dans son allocution d'ouverture, le Président de ACAT-BÉNIN, M. Pascal ZOHOUN n'a pas manqué de saluer et de remercier tous les acteurs présents, de même que l'Union Européenne et les Nations Unies pour leur appui financier et technique respectivement. Cet atelier qui constitue le début du

processus des travaux du projet va déboucher sur l'élaboration du rapport du 4^e cycle de L'EPU du Bénin. Ces assises ont été l'occasion pour les organisations de la société civile présentes d'échanger et d'analyser les recommandations des rapports antérieurs issus des cycles précédents de l'EPU, tenus respectivement en 2008, 2012 et 2017 et de confronter ces recommandations aux réalités actuelles de la situation des droits humains au Bénin. <<Nous espérons, avec votre participation, produire un rapport alternatif relatif aux traitements cruels, inhumains et dégradants, de même que la situation des droits humains en milieu carcéral dans notre pays. Voilà la mission citoyenne et hautement humaine à laquelle vous êtes conviés au cours de cette journée>>, a laissé entendre M. Pascal ZOHOUN, Président de ACAT-BÉNIN. Après la présentation du champ thématique de ACAT-BÉNIN par son Vice-président et de la présentation des recommandations du 3^e cycle de l'EPU, des groupes de travaux ont été constitués pour analyser ces recommandations et noter les avancées liées à ces recommandations. Il ressort de ces travaux que même si quelques avancées ont été enregistrées, plusieurs recommandations ne sont pas encore satisfaites. Des suggestions ont été donc formulées afin que toutes les recommandations non satisfaites soient désormais prises en compte. Des suggestions qui participeront à la promotion effective des droits humains et l'amélioration des conditions de vie et de détention de plus de 14 mille détenus qui croupissent dans les maisons d'arrêt au Bénin. Il faut noter que l'ONG Save Our Planet était présente à cet atelier et à participer aux diverses activités de l'atelier à travers ses membres présents.

Venance TOSSOUKPE.